UNIVERSITÉ
LUMIÈRE
LYON 2

Délibération N° 2018-31

Le Conseil d'administration, en sa séance du 27 avril 2018,
sous la présidence de Mme Nathalie DOMPNIER, Présidente

Vu le Code de l'éducation et notamment ses articles L712-2 et L712-3 ;
Vu le décret 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;
Vu les statuts de l'Université Lyon 2, adoptés par le conseil d'administration en sa séance du 11 avril 2014, modifiés par la délibération 2018-06 ;

Prend la délibération suivante :

OBJET : Approbation du lancement de consultation et de la signature de marchés publics

Le Conseil d'administration approuve le lancement de consultation et de la signature des marchés publics ci-dessous dont les descriptifs sont joints en annexe.

1) Fourniture de produits d'hygiène
2) Fourniture d'ouvrages de bibliothèque
3) Fourniture de mobilier de bureau

La présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Membres en exercice : 29
Quorum : 15
Présents et représentés : 21

Fait à Lyon, le 30 avril 2018

La Présidente de l'Université Lyon 2

Pour la Présidente,
Le Directeur Général des Services

ACADÉMIE DE LYON • UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2 • UNIVERSITÉ DE LYON

Vincent FABRE

Nathalie DOMPNIER

La présente délibération sera publiée au recueil des délibérations et sur le site intranet de l'Université.

Direction des affaires juridiques, institutionnelles et des marchés (DAJIM)
CAMPUS BERGES DU RHÔNE - 16, quai Claude Bernard - F69365 - Lyon cedex 07
Téléphone : +33 (0)4 78 69 74 58 - Télécopie : +33 (0)4 78 69 74 21
dajim@univ-lyon2.fr - www.univ-lyon2.fr